

BATIMENT F8 UN MAGASIN A LOUER AVENUE DE LA GASTRONOMIE - 487 M² SECTEUR PLA

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Dans le bâtiment F8 de type Cash & Carry comprenant deux magasins, un magasin d'environ 487m² composé comme suit, est disponible

- **Une architecture innovante et moderne signée Christian de Portzamparc.**
- **Un magasin de 487m² (cellule n°2)**

Localisation et secteur : Idéalement situé à l'entrée du Marché de Rungis, secteur PLA, situé entre la rue de la Bresse, la rue de Bordeaux et l'avenue des Charentes.

Venez découvrir
votre future
adresse !

Photo non contractuelle



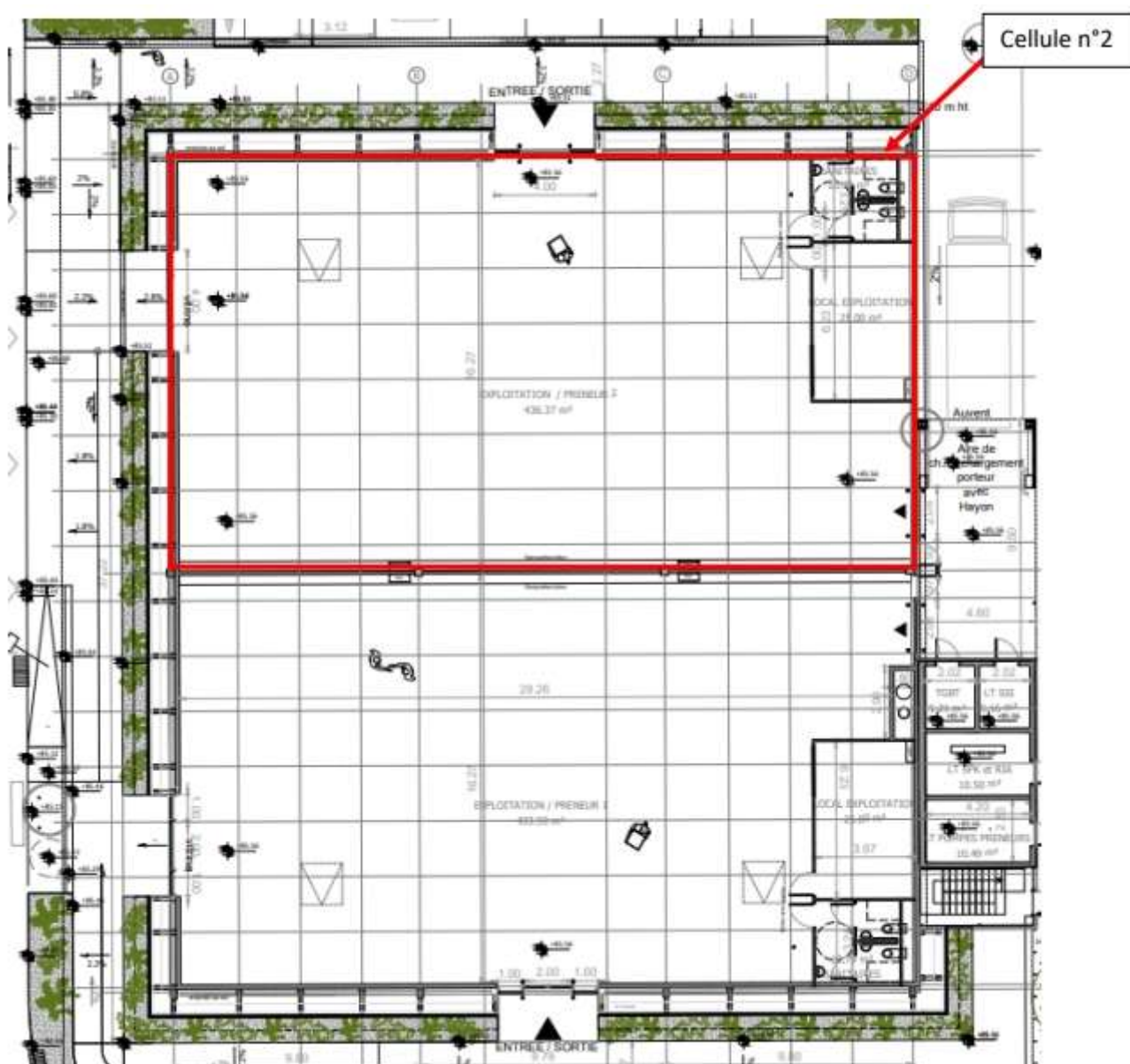
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• **Bâtiment** : F8

• **Surfaces** : Une cellule d'une surface de 487 m²

• **Descriptif technique** :

- Activité autorisée : vente de produits de type « brûlerie » : thé, café, boissons artisanales et/ou rares, jus... activités de torréfaction, de brasserie artisanale ou boulangerie et épicerie sucrée.
- Aménagement intérieur à la charge du client.
- Hauteur sous plafond de 5 mètres.
- Des places de stationnement acheteurs côté rue de la Bresse et côté avenue des Charentes.
- Aire de livraison de plain-pied pour un poids lourd accessible depuis la rue de la Bresse.



LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de concession de bâtiment jusqu'au 31 Décembre 2049.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M ² /AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE	DPA HT
Magasin	162,27€	46,45€	30.494€	148.486,30€

- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 70 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 01/09/2024 à 16H00



➤ **Pièces administratives :**

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

➤ **Pièces liées au projet :**

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Pour le MIN de Rungis, les éléments permettant de garantir la pérennité du projet et de constater que le projet est économiquement viable (5 pages maximum).

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le
01/09/2025 à 16 heures



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15 %

-  Produits d'origine française. ★★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

OLIVIER SAM

Direction commerciale

olivier.sam@semmaris.fr

+33 1 41 80 81 23 - +33 6 63 31 35 89

SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr

